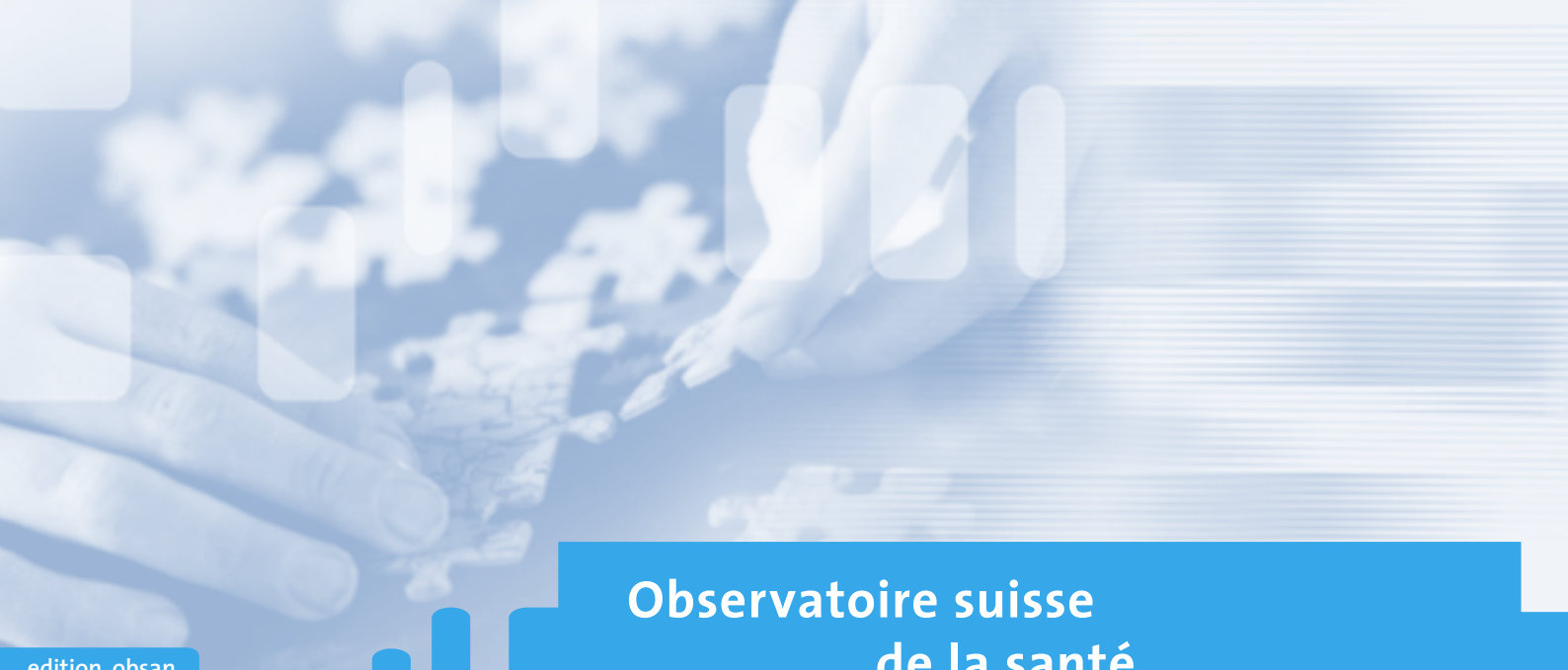




Schweizerisches Gesundheitsobservatorium
Observatoire suisse de la santé
Osservatorio svizzero della salute
Swiss Health Observatory



edition obsan

Observatoire suisse de la santé

Rapport annuel 2003

L'Observatoire suisse de la santé est une nouvelle institution de la Confédération et des cantons, née dans le cadre du projet de politique nationale suisse de la santé. L'observatoire de la santé (Obsan) analyse les informations existant en Suisse dans le domaine de la santé. Il soutient la Confédération, les cantons et d'autres institutions du secteur de la santé publique dans leur planification, leur prise de décisions et leur action. Pour plus d'informations, consultez www.obsan.ch et www.nationalegesundheit.ch.

Observatoire suisse de la santé
Office fédéral de la statistique
Espace de l'Europe 10
2010 Neuchâtel
Tél. 032 713 60 45
Fax 032 713 66 54
E-mail obsan@bfs.admin.ch
www.obsan.ch



Rapport annuel 2003

Observatoire suisse de la santé

Table des matières

Editorial	5
1. Bureau et direction	6
1.1 Personnel et infrastructure	6
1.2 Politique nationale de la santé (PNS)	6
1.3 Statut de l'Obsan à l'Office fédéral de la statistique (OFS)	9
1.4 Collaboration avec les partenaires et les spécialistes	9
1.5 Information et communication	10
2. Monitoring	11
2.1 Monitoring par indicateurs	11
2.2 Monitoring par thèmes	11
2.3 Projets en cours du monitoring par thèmes	12
2.4 Projet Indicateurs de la qualité de vie	13
3. Thèmes centraux	14
3.1 La santé psychique	14
3.2 La santé des personnes âgées	15
3.3 Les systèmes de prise en charge	15
4. Centre d'information et mandats des clients	18
5. Commentaires sur l'Obsan	20
6. Ressources, finances	24
7. Autoappréciation	25
7.1 Objectifs atteints et thèmes importants	25
7.2 Satisfaction des clients et partenaires	25
8. Objectifs pour 2004	26
9. Publications, représentants, contributions à des manifestations	28
9.1 Publications en 2003	28
9.2 Représentants de l'Obsan	29
9.3 Contributions de l'Obsan à des manifestations	30





Editorial

Après avoir démarré ses activités à la fin de 2001 et mis en place l'infrastructure nécessaire, l'Obsan a publié en 2003 ses premiers résultats. Il a mené à bien des projets sur la santé des personnes âgées et la santé psychique et dans le cadre du monitoring et des rapports périodiques sur la santé de la population.

Compte tenu de l'accueil positif qui leur a été réservé, certaines publications en sont déjà à leur deuxième édition. Par ailleurs, nous avons pu lancer une série de nouveaux projets à l'initiative de nos partenaires à la Confédération et dans les cantons.

L'an dernier, l'Obsan a également défini ses principes directeurs. Ceux-ci comportent, entre autres, les points suivants: «L'Obsan comble une lacune importante du système de santé suisse. Il constitue un pont entre la recherche scientifique actuelle et la politique. Il fournit une base d'information rationnelle pour la prise de décisions politiques et la planification concernant le système de santé.» Nous espérons avoir contribué l'an dernier, par nos analyses et rapports, à nous rapprocher de cet objectif, qui est de renforcer les connaissances sur lesquelles se base notre système de santé.

Nous entretenons pour ce faire un dialogue permanent avec nos partenaires de la Confédération et des cantons. Les collaboratrices et collaborateurs de l'Obsan ont participé dans cette optique à de nombreux groupes de travail et autres manifestations.

Les objectifs que nous nous sommes fixés à la fin de 2002 étaient ambitieux. Nous les avons toutefois largement atteints et nous pouvons en être fiers. Cela n'aurait pas été possible sans le dévouement de nos collaboratrices et collaborateurs, auxquels nous adressons nos vifs remerciements. Nous remercions également toutes les autres personnes qui ont apporté leur soutien à l'Obsan et qui continueront à le faire.

Patrizia Pesenti, conseillère d'Etat
Directrice cantonale de la santé au Tessin,
présidente jusqu'en décembre 2003 du
groupe de pilotage du projet Politique
nationale de la santé

Peter C. Meyer
Directeur de l'Observatoire
suisse de la santé

1. Bureau et direction

L'Observatoire suisse de la santé (Obsan) s'est à nouveau fortement développé en 2003. Cette année a été marquée par la mise en place et la consolidation de l'équipe et de ses prestations, mais aussi par différents changements. Alors que le projet Politique nationale de la santé (PNS) s'achevait fin 2003, la structure et le statut jusqu'alors provisoires de l'Obsan, conçu initialement comme projet partiel du PNS, ont pris leur forme définitive.

1.1 Personnel et infrastructure

Le personnel de l'Obsan représente sa principale ressource et son plus gros potentiel. Il a fait preuve en 2003 également d'un merveilleux esprit d'équipe, d'excellentes prestations et d'une grande souplesse, notamment durant le congé maternité de Valérie Tacchini.

Trois nouvelles personnes ont intégré l'équipe de l'Obsan en février 2003: Andrea Zumbrunn, spécialiste en sciences sociales, Sacha Cerboni, politologue et économiste, et Francine Vuillème, étudiante. En décembre 2003, huit personnes travaillaient à l'Obsan pour un taux d'occupation total de 690%, contre cinq un an plus tôt (taux d'occupation total: 470%), comme le montre le tableau suivant.

Personnel de l'Obsan en décembre 2003			
Nom	Fonction	Taux d'occupation	A l'Obsan depuis
Paul Camenzind	Chef de projet scient., responsable des domaines «thèmes» et «systèmes de prise en charge»	90	2/2002
Sacha Cerboni	Collab. scient., analyses concernant la prise en charge intra-muros	100	2/2003
Katharina Meyer	Suppl. du chef de l'Obsan, responsable du monitoring	100	8/2002
Peter C. Meyer	Chef de l'Obsan et des domaines «santé psychique», «santé des personnes âgées»	100	7/2001
Isabelle Sturny	Collab. scient., analyses Pool de données santé suisse	80	11/2002
Valérie Tacchini	Collab. spécialiste, direction du secrétariat, Webmaster	100	1/2002
Francine Vuillème	Collab. spécialiste, collaboration au monitoring	40	2/2003
Andrea Zumbrunn	Chef de projet scient., responsable du centre d'information et des relations avec les clients	80	2/2003

1.2 Politique nationale de la santé (PNS)

Achèvement du projet, création d'une plate-forme de dialogue permanente

Le groupe de pilotage du projet Politique nationale de la santé (PNS) s'est réuni à Lucerne en février 2003 pour un atelier de deux jours, auquel a également participé le chef de l'Obsan. C'est ainsi qu'ont commencé d'intenses échanges entre la Confédération et les cantons au sujet de l'achèvement du projet PNS et de la mise en place d'une structure PNS permanente acceptable pour toutes les parties concernées. La Conférence suisse des directeurs cantonaux des affaires sanitaires (CDS) et la Confédération, représentée par le Département fédéral de l'intérieur (DFI), ont ensuite conclu en décembre 2003 une convention au sujet de la Politique nationale de la santé. Cette convention a été signée le 15 décembre 2003 par Alice Scherrer, landammann, conseillère d'Etat et présidente de la CDS, par Franz Wyss, secrétaire

central de la CDS et par le Président de la Confédération Pascal Couchepin, en sa qualité de chef du DFI.

Cette convention est en vigueur depuis le 1^{er} janvier pour une durée indéterminée. Elle a permis la création d'une plate-forme permanente de dialogue entre les responsables de la politique de la santé des cantons et de la Confédération.

L'Obsan est très satisfait des solutions formulées dans cette convention. Celle-ci reconnaît explicitement l'Obsan comme une unité organisationnelle de l'Office fédéral de la statistique, statut qu'il a de facto depuis sa fondation à la fin de 2001.

Extrait de la convention conclue entre la CDS et le DFI

Trois points de la convention se réfèrent à l'Obsan. Il s'agit des passages suivants:

L'Observatoire suisse de la santé (Obsan)

L'Obsan soutient les efforts de politique de la santé de la Confédération et des cantons par le rassemblement et l'analyse de relevés de données déjà existantes.

L'Obsan est une unité organisationnelle de l'Office fédéral de la statistique.

Dans le cadre du dialogue ..., les parties [CDS et DFI] déterminent le profil et les principaux domaines stratégiques du mandat de prestations de l'Obsan. Au surplus, l'Obsan peut convenir directement avec des mandants publics ou privés de prestations supplémentaires à leur fournir.

L'Office fédéral de la statistique a la responsabilité de la préparation et de la mise en œuvre des décisions qui concernent l'Obsan.

Financement de l'Obsan

La Confédération assure le financement de base de l'Obsan; une participation financière des cantons à la couverture des coûts est définie selon la recommandation de l'Assemblée plénière de la CDS du 6 juin 2002. A cet effet, la Confédération conclut des contrats avec les cantons.

L'Obsan peut recevoir en outre des contributions pour les prestations qu'il effectue contre rémunération pour des mandants publics ou privés.

Dispositions transitoires

... L'Obsan accomplit les mandats du groupe de pilotage PNS selon le plan de développement établi pour les années 2001 à 2005, pour autant que les parties n'en décident autrement.

Vous trouverez l'intégralité du texte de la convention sur le site Web de la PNS aux adresses suivantes: www.nationalegesundheit.ch/files/AdobePDF/Pdf1538.pdf

Groupe de pilotage et groupe d'accompagnement de l'Obsan, équipe du projet PNS

En tant qu'*instance supérieure* de la Politique nationale de la santé, le groupe de pilotage avait pour tâche principale en 2003 de mettre en place une structure permanente de dialogue susceptible de prendre le relais au 1^{er} janvier 2004. La collaboration avec le groupe de pilotage revêtait une grande importance pour l'Obsan et s'est avérée fructueuse: le groupe comptait en effet des représentants importants des partenaires de l'Obsan. Celui-ci compte maintenir les relations de confiance qu'il a établies avec ces personnes durant sa collaboration avec le groupe de pilotage.

Le *groupe d'accompagnement* de l'Obsan s'est à nouveau réuni à trois reprises en 2003. Il a ainsi confirmé son rôle d'organe de référence pour les feed-back, les sug-

gestions et le soutien des travaux de l'Obsan. Les contacts bilatéraux avec les membres du groupe d'accompagnement concernant des problèmes ou des tâches concrets sont dans cette optique au moins aussi importants que les séances du groupe dans sa totalité. Le groupe d'accompagnement va encore gagner en importance à l'avenir: en effet, le groupe de pilotage ne donnera plus ses feed-back et son soutien à l'Obsan, puisqu'il a été remplacé en janvier 2004 par une nouvelle structure de dialogue, qui ne devrait pas permettre d'échanges aussi denses avec l'observatoire.

Deux points témoignent de l'étroite collaboration avec *l'équipe du projet PNS* en 2003: la définition détaillée de la nouvelle structure du PNS et notamment la réalisation en commun du projet «santé psychique». L'Obsan a fourni les bases scientifiques et a participé à l'élaboration d'une stratégie nationale pour la santé psychique. La première version de cette stratégie a été établie en 2003; elle fera l'objet d'une large consultation au début de 2004.

Membres du groupe de pilotage du projet «Politique nationale de la santé» Etat en décembre 2003

- Patrizia Pesenti, conseillère d'Etat du canton du Tessin (présidente)
- Thomas Zeltner, directeur de l'Office fédéral de la santé publique (vice-président)
- Samuel Bhend, conseiller d'Etat du canton de Berne
- Fritz Britt, vice-directeur de l'Office fédéral des assurances sociales
- Adelheid Bürgi-Schmelz, directrice de l'Office fédéral de la statistique
- Marc Diserens, chef du Service de la santé publique du canton de Vaud
- Elisabeth Gander, conseillère d'Etat du canton d'Obwald
- Werner Haug, vice-directeur de l'Office fédéral de la statistique
- Diethelm Hartmann, directeur suppléant de l'Office fédéral de la santé publique
- Ruth Lüthi, conseillère d'Etat du canton de Fribourg
- Pascal Strupler, secrétaire général du Département fédéral de l'intérieur
- Claude Voegeli, secrétaire de direction de l'Office fédéral des assurances sociales
- Franz Wyss, secrétaire central de la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sanitaires.

Membres du groupe d'accompagnement de l'Observatoire de la santé Etat en décembre 2003

- Nicole Bachmann, canton de Berne, direction de la santé publique et de la prévoyance sociale
- Till Bandi, Office fédéral des assurances sociales
- Matthias Bopp, Université de Zurich, Institut de médecine sociale et préventive
- Henri Briant, canton de Vaud, direction de la santé publique
- Gianfranco Domenighetti, canton du Tessin, direction de la santé publique
- Matthias Egger, Université de Berne, Institut de médecine sociale et préventive
- Heinz Gilomen, vice-directeur de l'Office fédéral de la statistique, chef du groupe d'accompagnement
- Stefan Kaufmann, santésuisse
- Philippe Lehmann, Politique nationale de la santé
- Jean-Christophe Lüthi, Observatoire valaisan de la santé
- Claudia Meier, Office fédéral de la santé publique
- Fred Paccaud, Université de Lausanne, Institut de médecine sociale et préventive
- Gianantonio Paravicini, canton de Lucerne, office statistique
- Pierre-Alain Raeber, Office fédéral de la santé publique
- Bertino Somaini, Promotion Santé Suisse
- Claude Voegeli, Office fédéral des assurances sociales
- Walter Weiss, Office fédéral de la statistique.

1.3 Statut de l'Obsan à l'Office fédéral de la statistique (OFS)

Du point de vue administratif, l'Obsan constitue depuis sa fondation une section de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Il a changé de division, avec la section Santé, au milieu de l'année 2003 dans le cadre de la réorganisation de l'OFS. L'Obsan fait désormais partie de la division GB (pour «Gesundheit, Recht, Bildung und Wissenschaft»), intitulée en français Santé, droit, éducation et sciences. Depuis juillet 2003, le supérieur direct du responsable de l'Obsan n'est donc plus Werner Haug, mais Heinz Gilomen, vice-directeur de l'OFS. Celui-ci participe également à tous les forums sur la santé significatifs pour l'OFS et dirige, depuis l'été 2003, le groupe d'accompagnement de l'Obsan.

Nous l'avons mentionné plus haut, l'Obsan ne dépend plus depuis le 1^{er} janvier 2004 du groupe de pilotage PNS, mais compte parmi les unités organisationnelles de l'OFS. Il occupe toujours une position particulière au sein de l'OFS pour ce qui est de son mandat de prestations, de son orientation en matière de politique de la santé, de ses activités publiques et des prestations à ses clients. La fonction dirigeante de l'OFS va toutefois gagner en importance, car la nouvelle structure de dialogue de la PNS ne définit que «le profil et les principaux domaines stratégiques du mandat de prestations de l'Obsan». Cette nouvelle structure n'a pas de fonction de pilotage pour l'Obsan.

Ce dernier a déjà soumis en 2003 d'importantes questions concernant les affaires courantes à ses supérieurs à l'OFS et à ses collègues de la section Santé. Nos supérieurs et collègues de l'OFS ont mis leurs compétences scientifiques, politiques et stratégiques à contribution pour traiter ces questions et ont montré à quel point ils sont prêts à s'investir pour que l'Obsan soit à même à l'avenir également d'atteindre ses objectifs et de remplir les tâches qui lui incombent. Nous profitons de l'occasion pour les en remercier vivement.

Nous adressons également nos remerciements aux divers services de l'OFS, qui nous ont apporté leur soutien, notamment dans les domaines du personnel, de l'informatique, des finances, de l'infrastructure et de la traduction.

1.4 Collaboration avec les partenaires et les spécialistes

L'Obsan entretient des contacts avec tous les *offices fédéraux* qui ont affaire au domaine de la santé. Nous travaillons en étroite relation avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). Depuis le 1^{er} janvier 2004, nos plus proches partenaires à l'OFAS sont rattachés à l'OFSP; ils font partie de la direction Assurance maladie et accident. L'OFSP devient ainsi de loin notre partenaire le plus important dans l'administration fédérale. Dans le cadre de la Politique nationale de la santé (PNS), l'Obsan a collaboré par ailleurs étroitement avec Thomas Zeltner, directeur de l'OFSP et vice-président du groupe de pilotage de la PNS. L'Obsan a également travaillé en étroite collaboration avec divers services de l'OFAS et de l'OFSP pour des projets concrets.

La collaboration avec les *cantons* s'est déroulée de manière très positive. La décision du 6 juin 2002 de la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sanitaires (CDS) concernant le financement partiel de l'observatoire de la santé par les cantons a pu être appliquée avec succès. L'Obsan a conclu un contrat type fixant une contribution de base et un crédit de prestations avec les 16 cantons suivants: AR, BE, BL, BS, FR, GE, JU, LU, NE, NW, OW, SZ, TI, UR, VD, ZG.

La CDS recommande par ailleurs la conclusion d'un contrat pour les années 2003, 2004 et 2005. Elle décidera en définitive sur la base d'un rapport d'évaluation s'il y a lieu de poursuivre le financement partiel de l'Obsan par les cantons. Pour l'instant, les cantons suivants n'ont conclu le contrat avec l'Obsan que pour l'année 2003: BE, BL, LU, UR, GE. Les onze cantons restants ont signé un contrat de trois ans, en partie sous réserve de l'approbation du budget par leur législatif. L'Obsan a développé,

avec trois autres cantons (VS, SG, AG), une collaboration en vue d'un mandat concret: réaliser une analyse cantonale approfondie à partir de l'enquête suisse sur la santé 2002. Les prestations de l'Obsan pour les cantons sont décrites au chapitre 4 du présent rapport annuel.

L'Obsan a aussi travaillé en 2003 avec *d'autres institutions* du système suisse de santé. Il a collaboré le plus étroitement avec santésuisse, dont il utilise le pool de données, et avec Promotion Santé Suisse, dont le mandat «Indicateurs de la qualité de vie» a été exécuté avec succès. La collaboration avec Promotion Santé Suisse se poursuit dans le domaine «Qualité de vie et santé».

L'Obsan a également renforcé son réseau de *relations avec des spécialistes* et ses *échanges scientifiques*. Ce réseau de spécialistes constitue pour l'Obsan une ressource externe importante. Quelle que soit leur fonction (experts, réviseurs de manuscrits, mandataires, auteurs, etc.), les spécialistes contribuent à la qualité scientifique du travail de l'Obsan. Les collaborateurs de l'Obsan ont multiplié les présentations et discussions et renforcé ainsi ces échanges scientifiques (voir le chapitre 9).

1.5 Information et communication

L'Obsan analyse ses résultats et les présente sous une forme accessible à ses clients et aux milieux intéressés du domaine de la santé. Il les diffuse dans ses publications, sur son site Internet et dans ses Newsletter électroniques. L'Obsan a par ailleurs défini en 2003 ses principes directeurs, avec le but de contribuer à la continuité et à la qualité de ses prestations.

L'Obsan a pris les mesures suivantes en 2003 pour l'information et la communication:

- publication et distribution des résultats des projets achevés (voir le chapitre 9)
- réalisation d'un séminaire sur les résultats du projet «Les besoins en soins des personnes âgées en Suisse» (voir le chapitre 3.2)
- publication trimestrielle d'une Newsletter électronique
- mise à jour permanente du site Internet www.obsan.ch
- travaux de relations publiques: contacts avec les représentants des médias intéressés, diverses interviews
- rédaction d'articles pour la Newsletter du projet Politique nationale de la santé
- diffusion de notices d'information sur les publications de l'Obsan.

2. Monitoring

Par son monitoring, l'observatoire de la santé suit en permanence l'évolution de l'état de santé de la population et du système de prise en charge en Suisse. Il utilise pour ce faire une série d'indicateurs spécifiques répartis en modules thématiques et des rapports de santé exhaustifs. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet sur le site de l'Obsan (www.obsan.ch/monitoring.html).

2.1 Monitoring par indicateurs

Le monitoring par indicateurs comprend quelque 160 indicateurs traitant des sept domaines suivants: caractéristiques démographiques et socio-économiques, état de santé de la population, déterminants individuels de la santé, déterminants de la santé dans l'environnement physique, ressources et utilisation de ces ressources, recours aux services de santé et dépenses. L'Obsan présente les résultats au niveau national et à l'échelon cantonal. Il ventile les informations concernant l'état de santé et les déterminants de la santé selon le sexe et l'âge. L'observation de la situation actuelle et des changements survenus à court terme (p. ex. en un an) donne des indications utiles pour la politique de la santé, en ce qui concerne la nécessité de prendre des mesures, et sert de base de décision et de référence pour la planification du système de santé.

Etat à la fin de 2003: l'élaboration de 90% des indicateurs généraux en français et en allemand est terminée. 75% des indicateurs en allemand et 40% de ceux en français ont été publiés sur Internet. Les indicateurs spécifiques sont présentés sur Internet en version abrégée sous format HTML et PDF.

2.2 Monitoring par thèmes

Le monitoring par thèmes fournit des informations condensées sur des thèmes politiques importants dans le domaine de la santé. Ces informations comportent autant des aspects théoriques que des descriptions et analyses de la situation actuelle sur la base de données quantitatives et qualitatives. Trois thèmes principaux sont abordés et présentés en version Web abrégée ainsi que dans la série Edition Obsan ou comme document de travail:

- la santé bucco-dentaire en Suisse
- la santé psychique en Suisse
- la santé sexuelle et reproductive en Suisse.

La santé bucco-dentaire en Suisse

Ce rapport aborde le principal problème de santé bucco-dentaire, les caries, par les points suivants: indices internationaux d'évaluation de la prévalence des caries, prévalence des caries chez les enfants et les jeunes en Suisse, données comparatives de l'étranger, prévalence des caries chez les adultes en Suisse, mesures de prévention existantes et points forts de la prévention à venir.

Auteur: D^r méd. dent. Georgio Menghini, centre de médecine dentaire de l'Université de Zurich.

La santé psychique en Suisse

Différents groupes d'indicateurs de la santé psychique (entre parenthèses) sont pris

en compte dans les cinq domaines suivants:

- la santé psychique positive (bien-être, conviction de maîtriser son existence, qualité de vie)
- les maladies psychiques (légers troubles psychiques, troubles psychiques invalidants qui affectent le quotidien, traitements cliniques psychiatriques)
- les déterminants psychosociaux (réseau social et soutien social; pression sociale et stress)
- les conséquences des maladies psychiques (diminution des capacités et des performances professionnelles, octroi d'une rente AI, suicide)
- le recours aux services de santé (durée de séjour et nombre d'hospitalisations).

Auteurs: Peter Rüesch et Patrik Manzoni, Clinique psychiatrique universitaire de Zurich, groupe de recherche Public Mental Health.

La santé sexuelle et reproductive en Suisse.

La santé dans le domaine de la sexualité et de la reproduction est abordée au travers de trois thèmes qui se recouvrent en partie:

- la «carrière reproductive» comprend les composantes fécondité, grossesse, la prévention de la grossesse ainsi que l'accouchement/la naissance
- les aspects biomédicaux comprennent la santé des organes sexuels, notamment la prévention de maladies tumorales spécifiques et de la mortalité induite par celles-ci ainsi que des maladies sexuellement transmissibles (VIH pour l'essentiel)
- les aspects psychosociaux portent sur le début de l'activité sexuelle, sur le comportement sexuel (dont sa dimension préventive) ainsi que sur les atteintes à l'intégrité sexuelle (violence sexuelle).

Auteurs: Dr Brenda Spencer, en collaboration avec Hugues Balthasar, Véronique Addor, Institut universitaire de médecine sociale et préventive, Université de Lausanne.

2.3 Projets en cours du monitoring par thèmes

Travail et santé

L'épidémiologie des troubles de l'état de santé et maladies liés à l'activité professionnelle en Suisse est lacunaire. Les auteurs entendent y remédier en dressant un état des lieux le plus actuel possible de la situation à partir de données sur la population. Ils poseront avec la publication de leur rapport la première pierre d'un monitoring à long terme sur le thème «Travail et santé».

Les auteurs se pencheront pour ce faire notamment sur les troubles de la santé physique et psychique induits par l'activité professionnelle.

Ce projet est financé par le seco et le projet Politique nationale de la santé. L'Obsan est chargé d'en assurer la réalisation et le suivi. L'approbation des résultats partiels et définitifs et le choix des indicateurs à publier sont accomplis conjointement par le seco, la PNS et l'Obsan.

Mandataires: Dr Georg Bauer et Pr Felix Gutzwiller, Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Zurich (ISPMZ).

Etat à la fin de 2003: la conception du projet a été réalisée et le contrat avec les mandants a été signé.

Indicateurs des inégalités sociales dans les rapports de santé suisses: état des lieux

Les différents systèmes de monitoring des rapports sur la santé en Suisse ne reposent pas tous sur les mêmes indicateurs des inégalités sociales. Il s'agit de dresser la liste de ces indicateurs et d'en donner une description sous l'angle de l'état de santé de

la population et du système de santé. Ces données seront utilisées dans le cadre du système suisse des rapports périodiques de santé actuellement en développement.

Mandataire: Pr Thomas Abel, Institut de médecine sociale et préventive (ISPM), division de la recherche dans le domaine de la santé (AGF), Université de Berne

Etat du projet à la fin de 2003: le projet a démarré à l'automne 2003.

Santé des personnes âgées

Le but du monitoring par thèmes est l'observation continue et systématique de l'évolution de l'état de santé des personnes âgées. Il s'agit de fournir des informations sur lesquelles se baser pour décider de l'orientation à donner à la politique de la santé et des mesures à prendre dans ce domaine, afin que les personnes âgées puissent vivre en bonne santé. Le monitoring de la «santé des personnes âgées» représente un élément de base de la promotion de la santé dans la vieillesse.

Mandataire: Kurt Wyss, Büro für Sozialforschung, Zurich, en collaboration avec François Höpflinger, professeur à l'Institut de sociologie de l'Université de Zurich.

Etat à la fin de 2003: le projet a démarré à la fin de 2003.

2.4 Projet Indicateurs de la qualité de vie

La fondation Promotion Santé Suisse a donné à l'Obsan, pendant l'été 2002, le mandat de diriger le groupe de travail Indicateurs de la qualité de vie et le projet pilote consacré au même thème. Ce mandat s'est achevé en juin 2003 avec la publication du rapport du groupe de travail intitulée «réalisation du projet Indicateurs de la qualité de vie», dont le texte intégral se trouve sur le site de l'Obsan (www.obsan.ch). Le rapport final du projet pilote de Hanspeter Stamm (Lamprecht & Stamm) a été présenté au printemps 2003; son résumé est également publié sur le site de l'Obsan.

Mandataire: Hanspeter Stamm, Lamprecht und Stamm, Sozialforschung und Beratung AG, Zurich.

Etat du projet à la fin de 2003: la collaboration entre Promotion Santé Suisse, l'Obsan et l'Office fédéral de la statistique (OFS) se poursuit. La direction du groupe de travail est désormais assurée par Heinz Gilomen, de l'OFS. L'Obsan et Promotion Santé Suisse planifient de réaliser un autre projet d'analyse en commun.

3. Thèmes centraux

3.1 La santé psychique

L'Obsan aborde le thème de la santé psychique de trois manières différentes:

- a) en confiant des mandats et en suivant leur réalisation
- b) dans le cadre de la Politique nationale de la santé et
- c) par sa collaboration avec la Clinique psychiatrique universitaire de Zurich.

a) en confiant des mandats ou en suivant leur réalisation

Les mandats consistaient essentiellement à analyser les données de base dont disposaient les cliniques psychiatriques et à en donner une vue d'ensemble afin de poser les fondements de la stratégie de la Politique nationale de la santé (PNS) dans le domaine de la santé psychique.

Analyses des données de base des cliniques psychiatriques de la Suisse

L'Obsan a réalisé, en collaboration avec l'Association suisse des médecins-chefs en psychiatrie, la première exploitation des données du module supplémentaire «psychiatrie» de la statistique médicale de l'Office fédéral de la statistique et en a publié les résultats en juillet 2003 dans son premier document de travail, intitulé «Description des données fondamentales relatives aux admissions en établissements psychiatriques en Suisse de 1998 à 2000».

Mandataires: Stephan und Lisanne Christen, ASGI, Uetikon am See

Etat du projet à la fin de 2003: la conception relative aux admissions forcées en cliniques psychiatriques a été élaborée au cours de l'été 2003; la publication s'y rapportant doit paraître à l'automne 2004. Il est prévu de publier en 2004 également les statistiques annuelles des données de base sur Internet ainsi que de réaliser des analyses portant sur les personnes traitées intra-muros grâce au raccordement de données y relatives (record linkage) pour une publication consacrée à la prolongation de la durée de séjour et à la psychiatrie dite de la porte tournante.

Travaux généraux

- Le rapport de Peter Rüesch et de Patrik Manzoni sur la santé psychique de la population en Suisse (voir le chapitre 2.2) est paru en 2003.
- Publication au début du mois de février 2004 du rapport exhaustif «Etat des lieux et données sur l'épidémiologie psychiatrique en Suisse» de Vladeta Ajdacic-Gross et Martin Graf, de la Clinique psychiatrique universitaire de Zurich.
- Ulrich Frick (Institut für Suchtforschung, Zurich) et Niklas Baer (Kantonale Psychiatrische Dienste, Bâle-Campagne) analysent de manière systématique des publications scientifiques consacrées au thème «Public Mental Health Suisse». Les résultats de leurs analyses seront publiés au printemps 2004 sous la forme d'un document de travail de l'Obsan présentant des informations scientifiques sur la santé psychique et les soins dans ce domaine en Suisse. L'Obsan et l'équipe PNS assurent le suivi et la réalisation du mandat. Par ailleurs, une banque de données bibliographiques viendra s'ajouter aux produits du logiciel documentaire End Note.
- Un projet interne à l'Obsan utilise diverses banques de données et met en évidence des possibilités d'analyse encore non exploitées pour évaluer le système des soins dans le domaine psychiatrique. Ses auteurs, Isabelle Sturny, Sacha Cerboni, Stephan Christen et Peter C. Meyer, publieront au printemps 2004 leur rapport consacré aux données sur la prise en charge des malades psychiques en Suisse; ce rapport constituera le document de travail n°4 de l'Obsan.

b) la Politique nationale de la santé

Nous l'avons mentionné au point 1.2, l'Obsan participe à la définition de la stratégie nationale à appliquer dans le domaine de la santé psychique en Suisse.

c) la collaboration avec la Clinique psychiatrique universitaire de Zurich (PUK)

Peter C. Meyer travaille avec la clinique PUK depuis plusieurs années et cette collaboration a également porté ses fruits en 2003. Il a rédigé avec Daniel Hell, directeur médical de la PUK, une nouvelle version fortement élargie du rapport «Psychiatrie, psychothérapie et psychologie», à paraître dans l'ouvrage «Système de santé suisse 2004-2005». Cet ouvrage, édité par Gerhard Kocher et Willy Oggier, sera publié en 2004 aux Editions Hans Huber. Les auteurs Hell et Meyer ont rédigé dans ce contexte un article intitulé «Die Psychiatrie als Spiegel der Gesellschaft. Optimierung professioneller Hilfe angesichts wachsender psychischer Not» (La psychiatrie, miroir de la société. Améliorer l'aide professionnelle face à la misère psychique croissante), paru le 22 novembre 2003 dans la «Neue Zürcher Zeitung».

Peter C. Meyer a participé en tant que co-auteur à la rédaction de trois publications scientifiques parues en 2003 (voir le chapitre 9).

3.2 La santé des personnes âgées

Le plus grand succès remporté par l'Obsan jusqu'à présent concerne un projet achevé en juin 2003: la publication dans les Cahiers de l'Observatoire suisse de la santé aux Editions Hans Huber de son premier livre intitulé «Les besoins en soins des personnes âgées en Suisse. Prévisions et scénarios pour le XXI^e siècle». Les auteurs de cet ouvrage sont les mandataires François Höpflinger et Valérie Hugentobler (INAG, Sion). Cet ouvrage a suscité un vif intérêt auprès des spécialistes et des politiques. Au point que le 1^{er} octobre 2003, ses auteurs ont gagné à l'Université de Zurich le premier Prix Vontobel pour la recherche sur la vieillesse. Les résultats de l'étude avaient été présentés par François Höpflinger et Valérie Hugentobler début juillet lors du premier séminaire organisé par l'Obsan pour ses partenaires et ses clients (cantons ayant signé un contrat, offices fédéraux, experts), qui en avaient discuté à cette occasion. Trois cantons (AR, ZG, OW) ont ensuite confié à l'Obsan le soin d'établir des prévisions concernant les besoins en soins dans leur canton.

Mandataires: François Höpflinger et Valérie Hugentobler, Institut universitaire Ages et Générations INAG, Sion.

Etat du projet à la fin de 2003: A la fin de 2001 déjà, il était prévu de réaliser une deuxième phase de ce projet sur les soins ambulatoires et intra-muros dispensés aux personnes âgées. A propos du premier manuscrit déposé à ce sujet en octobre 2003, l'Obsan et les auteurs ont décidé de reprendre ce thème de manière approfondie dans un nouveau projet. Celui-ci sera réalisé en 2004 et ses résultats devraient paraître en 2005 dans un nouvel ouvrage des Cahiers de l'Obsan.

Toujours en collaboration avec François Höpflinger, l'Obsan a élaboré un autre projet dans le cadre du monitoring par thème «santé des personnes âgées». Ce projet, réalisé par Kurt Wyss, s'achèvera à la fin de 2004 (voir le point 2.2).

3.3 Les systèmes de prise en charge

Coûts de santé selon le sexe

On admet généralement que les femmes occasionnent des coûts de santé plus importants que ceux engendrés par les hommes. Une question qui est traitée de manière différenciée dans ce projet. Réalisé par l'Obsan en collaboration avec le service Gender Health de l'Office fédéral de la santé publique, ce projet est dirigé par Isabelle Sturny, collaboratrice scientifique à l'Obsan, en collaboration avec les mandantes.

Mandataires: Paola Coda Berteau et Elisabeth Zemp Stutz, Institut de médecine sociale et préventive (ISPM) de l'Université de Bâle.

Etat du projet à la fin de 2003: le manuscrit est terminé et a été approuvé par les experts. La publication du rapport final dans les Cahiers de l'Obsan aux Editions Huber est prévue pour juin 2004.

Etat et possibilités de développement de l'entraide en matière de santé

Ce projet de recherche présente l'importance actuelle de l'entraide dans le domaine de la santé, le développement et la densité des organisations d'entraide en Allemagne et en Suisse. Des mesures politiques visant à promouvoir le développement de l'entraide en Suisse, y compris une analyse coût/utilité, seront proposées sur la base des résultats de ce projet.

Mandataire: Bernhard Borgetto, Institut für gesundheits- und sozialwissenschaftliche Forschung und Beratung IFB GESO-W München/Freiburg i. Br. (D).

Etat du projet à la fin de 2003: le manuscrit a été approuvé par les experts. Le rapport final sera publié en juin 2004 dans les Cahiers de l'Obsan aux Editions Hans Huber.

Prestations des groupes d'entraide en matière de santé

L'étude consacrée aux groupes d'entraide en Suisse est financée par l'Obsan, Promotion Santé Suisse, le canton d'Argovie, le FNR et la KTI/CTI. Le projet qui porte sur l'ensemble des 16 groupes d'entraide recensés en Suisse alémanique consiste à interroger oralement 500 à 600 personnes de référence de ces groupes à l'aide d'un questionnaire et 25 personnes lors d'interviews qualitatives. Une analyse spéciale est réalisée pour l'Obsan au sujet des prestations liées à la santé que fournissent les groupes d'entraide.

Mandataire: Jürgen Stremmlow, centre de recherche de la haute école de travail sociale (HSA) de Lucerne.

Etat du projet à la fin de 2003: le rapport définitif sera terminé à la fin du 1^{er} semestre de 2004.

Efficience et qualité des cabinets médicaux

Il s'agit dans cette étude d'élaborer un rapport sur les méthodes, les modèles et les données permettant d'évaluer l'efficacité économique et la qualité des prestations des médecins indépendants. Les travaux se concentrent sur l'élaboration de modèles (pilotes) actuellement en fonction ou en développement en Suisse.

Mandataires: Claudia Eisenring, institut de l'économie dans le domaine de la santé de Winterthur (WIG) et Kurt Hess, conseiller pour les questions du système de santé.

Etat du projet à la fin de 2003: il est prévu de publier l'étude dans le courant de 2004 et de réaliser ensuite une analyse complémentaire.

Planification des besoins dans le domaine ambulatoire en Suisse

Par cette enquête pilote de faisabilité, on entend déterminer s'il y a moyen d'établir en Suisse une planification pour le domaine ambulatoire au niveau cantonal et, le cas échéant, sur quels modèles et quelles données il faudra se baser. Cette question centrale pour les cantons a été soulevée en relation avec le moratoire pour l'ouverture de nouveaux cabinets médicaux et la levée partielle de l'obligation de contracter, avec la définition des besoins en soins ambulatoires par les cantons qui y est liée.

Mandataire: Stefan Spycher, bureau d'études sur le travail et la société BASS, Berne.

Etat du projet à la fin de 2003: l'étude sera publiée dans le courant de 2004 et sera suivie d'une analyse complémentaire.

Conception: analyse de la prise en charge sanitaire ambulatoire en Suisse

La statistique publique récolte des données exhaustives sur la prise en charge dans les établissements de santé hospitaliers, mais très peu d'informations sur la prise en charge ambulatoire sont disponibles. Dans la conception consacrée à cette dernière, l'Obsan définit les points centraux d'une analyse du domaine ambulatoire mieux adaptée aux conditions cadres. Ce rapport ne porte pas sur la mise en place, la production régulière et la diffusion d'une statistique consacrée véritablement à la prise en charge dans le domaine ambulatoire en Suisse; l'Obsan n'a ni le mandat ni les ressources nécessaires à la réalisation d'une telle statistique. Il s'agit plutôt de renforcer dans les plus brefs délais et de manière durable les activités d'analyse existantes dans le contexte actuel.

Cette conception identifie pour ce faire les principales sources de données publiques et privées susceptibles d'être utilisées pour les analyses dans le domaine ambulatoire. De telles analyses reposeront sur le pool de données de santésuisse. L'Obsan prévoit par conséquent de publier chaque année à partir de 2004, sur la base de cette source de données, un document de travail et une notice (fact sheet) présentant une comparaison sur cinq ans en termes de coûts entre la prise en charge intra-muros et la prise en charge ambulatoire en Suisse. S'ajoutent à cela un nombre croissant d'analyses à la carte pour les cantons et la Confédération et les résultats de projets spécifiques. Toutes ces activités permettront d'approfondir les connaissances actuelles concernant la prise en charge dans le domaine ambulatoire.

La conception décrite ci-dessus est un projet réalisé à l'Obsan (élaboration: Paul Camenzind et Peter C. Meyer) sans mandat externe.

Etat du projet à la fin de 2003: la version actuelle du document a été approuvée par l'OFS. Elle sera mise en consultation auprès de l'OFSP-AMA et santésuisse durant le 1^{er} trimestre de 2004.

4. Centre d'information et mandats des clients

L'Observatoire suisse de la santé propose à ses clients des analyses de données individualisées, en plus des prestations générales telles que les publications imprimées ou en ligne. L'Obsan réalise des analyses de données simples ou complexes, suivant les questions auxquelles il est amené à répondre. Il documente et interprète, sur demande de sa clientèle, les résultats des analyses statistiques qu'il effectue à partir de données dont il dispose ou auxquelles il a facilement accès. Le site Internet de l'Obsan dresse la liste actuelle de ces banques de données.

En 2003, la clientèle de l'Obsan se composait essentiellement de cantons. Début février 2003, les 16 cantons suivants avaient signé un contrat type avec l'Obsan (dans l'ordre chronologique de la signature): TI, BS, BL, NE, VD, BE, ZG, OW, JU, NW, FR, AR, UR, LU, SZ, GE. Ces cantons bénéficiaient par conséquent d'un tarif préférentiel pour les prestations individualisées et pouvaient recevoir gratuitement toutes les autres prestations de l'Obsan. Trois cantons n'ayant pas signé de contrat type avec l'Obsan ont toutefois profité de son offre de prestations individualisées. En tout, l'Obsan a reçu 19 demandes ou mandats d'analyse, pour des montants allant de 300 à 300 000 francs. Certains de ces mandats sont présentés dans les exemples ci-après.

Evolution des prix dans la prise en charge médicale ambulatoire et intra-muros (assurance obligatoire des soins – AOS)

L'Obsan a rédigé un article sur la prise en charge dans le domaine ambulatoire pour l'Annuaire de statistiques sanitaires du canton de Vaud. Il présente la manière dont les coûts du système de prise en charge ambulatoire se répartissent entre les prestataires (médecins, soins hospitaliers ambulatoires, etc.) et les types de prestation (traitements, médicaments). Cette répartition se base sur les informations tirées du pool de données de santéuisse. Cet article contient ensuite une analyse approfondie des coûts par groupe de médecins, des coûts intercantonaux et extracantonaux ainsi que des coûts par groupe d'assurés (âge, sexe).

Base de données pour la planification des besoins en soins et en lits

Suite à la publication aux Editions Hans Huber pendant l'été 2003 sur «Les besoins en soins des personnes âgées en Suisse», le professeur François Höpflinger a établi des prévisions jusqu'à 2010 pour trois cantons. Ces prévisions, qui présentent l'évolution à venir dans les communes et dans les cantons des besoins en soins des personnes âgées d'au moins 65 ans vivant encore chez elles ou en institution, mettent l'accent sur la fréquence des troubles démentiels.

Nombre de cas d'hospitalisations dans la prise en charge médicale

L'Obsan a calculé pour le canton de Berne le nombre d'hospitalisations et la durée moyenne des séjours des personnes hospitalisées pour une épilepsie ou une cause apparentée (diagnostics ICD-10 de G400 à G419). L'analyse, faite pour toute la Suisse, traite séparément les données des services de réhabilitation et médecine physique et celles des hôpitaux de soins généraux.

Un argumentaire pour expliquer la hausse des primes

La direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne avait besoin d'informations contextuelles sur la hausse annuelle des primes en vue de la procédure d'approbation de ces dernières. Le but du rapport souhaité par le canton de Berne était d'exploiter les données de santéuisse pour obtenir une vue d'ensemble de l'évolution des coûts liés à l'assurance obligatoire des soins (AOS)

dans le canton de Berne entre 2000 et 2002. L'Obsan s'est penché pour ce faire sur les éventuelles différences existant quant à l'évolution des coûts entre les divers types de prestations et avec les autres cantons.

Rapports cantonaux sur l'état de santé et le comportement en matière de santé de la population

La Conférence romande des affaires sanitaires et sociales (CRASS) a confié à l'Obsan, au nom des cantons francophones et du Tessin, le mandat de réaliser une exploitation des données de l'enquête suisse sur la santé de 2002. L'Obsan a comparé les résultats de divers indicateurs de la santé (p. ex. l'état de santé de la population, son comportement en matière de santé, le recours aux prestations du système médical) entre les cantons et la Suisse pour situer chaque canton dans le contexte national. Il est également prévu de réaliser un rapport cantonal sur la santé pour plusieurs cantons alémaniques à partir de l'enquête suisse sur la santé. On se concentrera lors de ces analyses sur la comparaison intercantonale de différents indicateurs de la santé. Ces analyses se référeront par ailleurs à d'autres sources de données telles que la statistique des causes de décès.

Autres prestations de l'Obsan: les ateliers de travail destinés à sa clientèle

L'Obsan a organisé en 2003 pour la première fois un atelier, en français et en allemand, pour ses clients effectifs ou potentiels. Il s'agissait de présenter les prestations de l'Obsan et d'en discuter. L'accent a été mis avant tout sur les questions générales relatives aux prestations individualisées, notamment sur les analyses de données et sur les banques utilisées à cet effet. Un autre atelier thématique aura lieu au printemps 2004.

5. Commentaires sur l'Obsan

Compétent, efficient, ponctuel et bon marché

«La direction de la santé publique a conclu au 1^{er} janvier 2003 un contrat avec l'Observatoire suisse de la santé, qui a réalisé les mandats suivants: une étude sur les scénarios démographiques et les perspectives concernant les besoins en soins, comme base de la planification des établissements médico-sociaux 2003 et une analyse sur l'ophtalmologie hospitalière. La direction de la santé publique s'est basée sur cette analyse pour établir sa planification hospitalière. L'Obsan a rempli ces deux mandats de manière compétente, efficace, dans les temps impartis et à un prix raisonnable. Nous apprécions grandement sa précieuse collaboration.»

Alice Scherrer-Baumann, landammann, directrice de la santé publique, canton Appenzell Rh.-Ext.

texte original en allemand

Exécution exemplaire

«J'ai eu l'opportunité, en qualité de responsable du Service de la santé du canton du Tessin, de donner un mandat à l'Observatoire sur l'incidence des procédures de cardiologie invasive et de chirurgie cardiaque dans la population du canton du Tessin et, afin de procéder à des comparaisons, dans les autres cantons suisses. L'exécution du mandat a été exemplaire et les résultats ont permis à l'autorité politique de prendre des décisions de planification sur la base de données probantes. De ce fait, l'Obsan a rempli un rôle à mon avis significatif vers une politique de la santé «evidence-based». Le vœu est que de plus en plus les solutions proposées pour le pilotage du système suisse de santé soient soutenues par des analyses qui, grâce à l'Obsan, sont aujourd'hui accessibles sous une forme compréhensible aux décideurs politiques.»

P^r D^r Gianfranco Domenighetti, chef de la section de la santé, Dép. Affaires sanitaires et sociales, canton du Tessin

Une fructueuse collaboration

«2003 a été pour notre service une année de fructueuse collaboration avec l'Observatoire de la santé. D'une part, l'Observatoire a réalisé pour nous une analyse de l'évolution des coûts du secteur ambulatoire vaudois de 1998 à 2002, nous apportant ainsi de précieuses informations sur un domaine pour lequel on disposait de peu de données chiffrées jusqu'alors. D'autre part, en pilotant le groupe de travail chargé d'analyser les résultats de la dernière enquête suisse sur la santé pour les cantons romands, l'Observatoire nous apporte un appui bienvenu, nous permettant ainsi d'actualiser une étude importante dans le domaine de la promotion de la santé et la prévention.»

Marc Diserens, chef du Service de la santé publique du canton de Vaud

On ne peut bien gérer que ce que l'on connaît

«Pour qu'elle ait de bons résultats, une thérapie doit reposer sur le bon diagnostic, qui doit lui-même s'établir sur une base de données adéquates. Cette vérité ne s'applique pas uniquement à la médecine au sens strict du terme, mais aussi à la politique de la santé. En Suisse, un nombre important de données sont collectées depuis longtemps par différentes instances. Nous avons toutefois attendu en vain jusqu'à présent que soient réalisées des analyses et interprétations portant sur toute la Suisse. L'Observatoire suisse de la santé comble cette lacune. Il a déjà sorti des publications très intéressantes. Il s'agit de relier entre elles encore d'autres sources de données, afin d'obtenir enfin une statistique de la santé digne de ce nom.»

D^r méd.vét. Markus Dürr, conseiller d'Etat, président de la Conférence suisse des directrices et directeurs de la santé (CDS), Département de la santé et des affaires sociales du canton de Lucerne

texte original en allemand

Une précieuse source de renseignements

«L'Observatoire suisse de la santé est devenu pour nous une précieuse source d'informations et de données. Nous sommes surpris en bien de la rapidité et de la simplicité avec lesquelles l'Obsan fournit ses services. De plus, l'Obsan se distingue par la qualité de son travail dans les questions scientifiques qu'il traite ou soulève. Nous espérons que l'Obsan continuera à fournir des informations utiles pour la prise de décisions politiques, c'est-à-dire des informations de qualité, compréhensibles, concrètes et actuelles. Pour profiter au mieux des synergies lors des futurs projets (tels que l'analyse des besoins dans le domaine de la prise en charge ambulatoire), il s'agira d'encourager à l'avenir les cantons à collaborer à des projets communs.»

Samuel Bhend, conseiller d'Etat, directeur de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne

texte original en allemand

Sur la bonne voie pour combler une lacune importante

«En 2003, l'Observatoire suisse de la santé a montré qu'il était sur la bonne voie pour combler une lacune dans le domaine du traitement des données concernant le système de santé suisse et pour répondre aux attentes de ses financeurs. Nous avons apprécié tout particulièrement les analyses concernant la santé psychique de la population, qui se sont avérées fort utiles lors de la définition d'une stratégie à ce sujet dans le cadre de la Politique nationale de la santé. Nous pensons que le travail de l'Obsan pourrait encore gagner en efficacité, si celui-ci orientait encore davantage ses projets sur leur utilité pratique pour les décideurs du système de santé.»

Franz Wyss, secrétaire central de la Conférence suisse des directrices et directeurs de la santé (CDS) et Roland Unternährer, collaborateur scientifique au secrétariat central de la CDS

texte original en allemand

Révélation de nouveaux aspects

«Je suis satisfait que l'Obsan fasse partie intégrante du dispositif de la politique nationale suisse de la santé, conduite en dialogue entre Confédération et cantons. Les autorités sauront lui donner des mandats d'analyse sur des questions délicates concernant la santé de la population et l'efficacité du système de santé. La question des inégalités en matière de santé et de disparité de traitements médicaux est par exemple fondamentale. L'Obsan devra aussi nous surprendre en révélant des aspects chiffrés de la santé des Suisses et du système de santé que les politiques ne connaissent pas suffisamment.»

P^r Thomas Zeltner, directeur de l'Office fédéral de la santé publique

Recherche systématique et ciblée de sources de données

«Pratiquement toutes les institutions du système de santé disposent de données et de statistiques. Ces indications sont rassemblées la plupart du temps en premier lieu à des fins d'exploitation, sans que l'on se soucie trop de leur adéquation avec les concepts statistiques qui les régissent. La prudence est donc de mise dans leur comparaison avec d'autres données statistiques. Grâce à l'Obsan, on dispose heureusement aujourd'hui d'un service qui recherche de manière systématique et ciblée les sources de données existantes, qui les relie entre elles, afin de permettre aux instances concernées de prendre des décisions fondées et judicieuses. L'Obsan comble ainsi une des lacunes du système d'information du domaine de la santé en Suisse et contribue à mettre l'accent, non pas comme c'est le cas trop souvent aujourd'hui sur les coûts des prestations du système de santé, mais sur les services que ces prestations représentent.»

Till Bandi, chef de la section mathématique et statistique, direction Assurance maladie et accident, Office fédéral de la santé publique

texte original en allemand

Un profil clair pour un observatoire dynamique et efficace

«Après seulement deux ans d'existence, l'Observatoire suisse de la santé (Obsan) a déjà fourni d'excellentes prestations. Il a remporté un prix pour son travail sur les besoins en soins des personnes âgées en Suisse, premier livre publié par l'Obsan. Plusieurs cantons lui ont ensuite confié des mandats sur ce thème.

En tant que prestataires de services œuvrant pour renforcer l'état des connaissances sur lesquelles repose la politique de la santé, l'Obsan travaille prioritairement avec la Confédération et les cantons. Malgré la précarité financière, plusieurs services fédéraux et la plupart des cantons ont décidé de leur plein gré de conclure des mandats de prestations limités dans le temps avec l'Obsan. Afin de rester dans la course, l'Obsan doit garder auprès du public l'image d'une entreprise bien positionnée sur le marché, dynamique et efficace, qui propose des prestations intéressantes et des produits utiles. L'Office fédéral de la statistique entend contribuer dans la mesure du possible au maintien de cette image et continuer à soutenir l'équipe motivée de l'Obsan.»

Adelheid Bürgi-Schmelz, directrice de l'Office fédéral de la statistique

texte original en allemand

Des impulsions pour la politique de la santé

«L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a abordé durant la période sous revue une série de questions en collaboration avec l'Observatoire suisse de la santé (Obsan).

Leur collaboration, particulièrement fructueuse dans ce cas, a donné lieu notamment à la première étude sur les coûts de la santé ventilés selon le sexe. De plus, les analyses et exploitations de données sur la morbidité et la mortalité dues à des troubles psychiques en Suisse ont eu pour effet de sensibiliser l'OFSP sur les mesures politiques qui s'imposent dans ce domaine. Les résultats présentés montrent entre autres que les indicateurs et instruments de mesure des déterminants de la santé psychique utilisés actuellement ne correspondent pas aux normes internationales. Ces exemples prouvent que l'Obsan est à même de fournir aux autorités qui le lui demandent de précieuses données, qui peuvent donner de l'élan aux questions et aux nouvelles idées de la politique de la santé.»

P^D méd. Diethelm Hartmann, directeur suppléant, responsable de l'unité spécialisée Santé publique de l'Office fédéral de la santé publique

texte original en allemand

Convaincre les politiques et le public

«Alors qu'en 2000, les cantons et la Confédération ont décidé de la planification et de la mise en place de l'Observatoire suisse de la santé (Obsan), le traitement, la communication et l'interprétation de données statistiques ont été définies comme ses principales tâches. L'Obsan a déjà mis en place ces deux dernières années un certain nombre d'éléments du monitoring de la santé. De précieuses bases statistiques sont également disponibles sur les thèmes centraux de l'Obsan. Ce dernier est connu dans le milieu de la santé publique et les requêtes qui lui sont soumises dépassent certainement les prestations que les ressources à disposition lui permettent de fournir.

Nous espérons que la situation va se consolider ces prochains temps, qu'il sera possible de mettre en place une bonne stratégie de marketing pour l'Obsan, afin que celui-ci puisse mieux faire valoir auprès des politiques et du public l'importance des données sélectionnées et interprétées pour la planification, le monitoring ou l'évaluation dans le domaine de la santé.»

D^r Therese Stutz Steiger, MSC, Office fédéral de la santé publique, Service Santé publique

texte original en allemand

Des informations de bonne qualité

«Promotion Santé Suisse a réalisé en 2003 un projet avec l'Observatoire suisse de la santé visant à établir des indicateurs de la qualité de vie pour les communes et les régions.

Ce projet s'est inspiré des expériences de l'Office fédéral de la statistique, des cantons, des communes et d'autres instances. Lamprecht et Stamm ont élaboré ce projet en tant que mandataires externes.

En plus de la qualité du contenu des données traitées, nous avons particulièrement apprécié le fait que l'Obsan ait accompli son travail dans les délais, condition sine qua non de l'utilisation des résultats obtenus pour d'autres projets déjà prévus. Le respect des délais dans la réalisation des projets constitue souvent un point central pour la prise des décisions politiques. C'est là un des points forts de l'Obsan, qu'il doit entretenir avec soin.»

D^r Bertino Somaini, directeur de Promotion Santé Suisse

texte original en allemand

La collaboration avec l'Obsan est une bonne expérience

«L'Observatoire suisse de la santé (Obsan) et santésuisse collaborent de manière constructive. Ceci s'explique par le fait que l'Obsan travaille de manière intensive avec les informations de notre pool de données et a acquis un savoir-faire considérable dans ce domaine. L'utilisation des données de santésuisse pour des études et des analyses approfondies comme par exemple pour le projet Gender a apporté une précieuse contribution au débat public dans le domaine de la santé. Pour nous, l'Obsan est ainsi un client important et apprécié. Nous n'apprécions pas seulement son travail mais aussi l'engagement et la compétence de ses collaborateurs. Nous nous réjouissons de poursuivre cette collaboration et sommes persuadés que, dans les années à venir, l'observatoire de la santé se développera en un centre de compétence reconnu, en ce qui concerne les développements dans le domaine de la santé publique et qu'il gagnera en notoriété.»

*D^r Tino Haniotis, membre de la direction de santésuisse
Marco D'Angelo, chef du pool de données santésuisse*

texte original en allemand

6. Ressources, finances

Le financement de base de l'Obsan est prévu dans le plan financier de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Dans sa recommandation du 6 juin 2002, la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sanitaires (CDS, rebaptisée Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé) invitait tous les cantons à participer progressivement au financement partiel de l'observatoire. L'Obsan a conclu un contrat type avec 16 cantons en 2003.

La part des ressources de tiers dans le financement de l'Obsan ne cesse d'augmenter. Alors qu'il était encore financé à part entière par l'OFS en 2002, l'Obsan a enregistré des recettes de plus de CHF 330 000.– en 2003. Les ressources de tiers inscrites au budget 2004 se montent à CHF 760 000.–, ce qui représente environ 45% des liquidités de l'Obsan.

Depuis février 2003, l'Obsan emploie huit personnes, dont les taux d'occupation cumulés représentent 690% (postes de la Confédération à l'OFS). Le budget 2004 prévoit un taux d'occupation total de 1000%, qui sera réparti dès avril 2004 entre 12 personnes.

Contributions au financement de l'Obsan en 2003 et en 2004				
		2003		2004 (budget)
Fonds propres (OFS)	Mandats Recherche et développement	CHF	573 926	CHF 470 000
	Mandats Informatique	CHF	255 777	CHF 400 000
	Total Fonds propres	CHF	829 703	CHF 870 000
Fonds externes (garantis)	Cantons avec contrat type	CHF	280 000	CHF 520 000
	Autres cantons (p. ex. contrat de prestations)	CHF	9 400	CHF 90 000
	Autres offices fédéraux	CHF	20 000	CHF 120 000
	Autres institutions	CHF	23 756	CHF 30 000
	Total Fonds externes	CHF	333 156	CHF 760 000
Total		CHF	1 162 859	CHF 1 630 000

Les fonds externes sont garantis. Les 16 cantons qui ont signé un contrat type ont droit aux prestations générales de l'Obsan et disposent d'un crédit de prestations pour l'acquisition de prestations individualisées. L'Obsan reçoit de plus en plus de mandats de prestations de cantons qui n'ont pas signé de contrat type. En 2003, environ CHF 60 000.– de ses recettes provenaient de mandats d'autres cantons, offices fédéraux (tels que l'OFSP) ou institutions (p. ex. Promotion Santé Suisse). Pour 2004, 90 000 francs sont inscrits au budget pour des mandats de prestations de cantons non signataires, par exemple pour l'établissement des rapports cantonaux sur la santé (exploitation des données de l'enquête suisse sur la santé de 2002). Une participation à hauteur de 150 000 francs est attendue de la part d'autres offices fédéraux et institutions, par exemple dans le cadre du cofinancement du projet Travail et santé par l'OFSP et le seco.

7. Autoappréciation

Notre autoappréciation s'articule autour de deux questions:

- L'Obsan a-t-il atteint les buts fixés au départ? Le choix des thèmes abordés était-il judicieux?
- Nos clients et partenaires ont-ils été satisfaits de nos prestations?

7.1. Objectifs atteints et thèmes importants

Après deux ans d'existence seulement, l'Obsan a déjà atteint dans l'ensemble un des objectifs qu'il s'était fixé: contribuer de manière judicieuse à renforcer les connaissances sur lesquelles se base le système de santé en Suisse.

Si l'on compare les objectifs atteints en 2003 avec ceux fixés en 2002, on constate toutefois que certains projets ont été différés ou n'ont pas du tout été réalisés. Des retards importants ont été pris dans le monitoring pour certains indicateurs spécifiques sur le site Web et dans la préparation du rapport national sur la santé.

Il a fallu interrompre le projet du système de présentation des banques de données (DPS) du Bureau régional pour l'Europe de l'OMS, adapté à la Suisse en collaboration avec la section de la santé de l'OFS. Le nouveau portail informatique de l'OFS proposera des fonctionnalités semblables, qui pourront par ailleurs être intégrées dans la stratégie d'information à long terme de l'OFS.

Les retards mentionnés ci-dessus concernant des projets planifiés à long terme étaient dus en premier lieu à la priorité accordée à d'autres thèmes importants, qui ne pouvaient être planifiés à la fin de 2002. La priorité a en effet été donnée aux thèmes suivants:

- «Travail et santé» dans le monitoring par thèmes. Nous avons obtenu pour ce projet des fonds du seco et du projet Politique nationale de la santé (chacun CHF 50 000.-).
- Conception et divers projets sur l'analyse de la prise en charge globale (ambulatoire et intra-muros; voir les chapitres 3.3 et 8).

Nous ne pouvons nous contenter d'évaluer notre succès sur la seule base des objectifs qui étaient fixés. Nous devons également prendre en compte la souplesse avec laquelle nous sommes à même de réagir face aux nouveaux thèmes à aborder et aux nouveaux besoins. Nous travaillons selon une planification continue, susceptible de s'adapter aux nouveaux besoins et nous pensons avoir réalisé de bons résultats en 2003 selon ce principe.

7.2 Satisfaction des clients et partenaires

Le meilleur moyen de savoir si les clients et partenaires de l'Obsan sont satisfaits de ses prestations consiste à les interroger directement à ce sujet, ce qui n'a pas été fait de manière systématique en 2003. Les commentaires présentés au chapitre 5 du présent rapport donnent toutefois une idée du degré de satisfaction de nos clients et partenaires. L'impression générale est positive. Il est toutefois prévu de réaliser, dans le cadre d'un mandat externe, une évaluation systématique de l'Obsan en 2004 (voir le point 8).

Nous avons du moins acquis la certitude que les partenaires qui nous ont confié un mandat, c'est-à-dire nos clients, sont satisfaits de nos prestations (voir le point 4). Nous entretenons des contacts réguliers avec nos clients et partenaires et nous efforçons ainsi d'améliorer constamment nos prestations individualisées et générales.

8. Objectifs pour 2004

Améliorer ses prestations, tel est un des principaux objectifs de l'Obsan pour l'année 2004. Trois à cinq tâches (activités, projets) ou étapes à franchir dans un délai imparti ont été définies pour chaque domaine d'activité:

Mise en place et consolidation de l'équipe de l'Obsan

Six nouvelles personnes auront intégré l'équipe Obsan (4 pour une durée indéterminée et 2 à titre temporaire) d'ici à la fin 2004: Maik Roth, économiste, en janvier 2004 et Hélène Jaccard Ruedin, médecin, en avril 2004; une collaboratrice/un collaborateur spécialiste sera engagé(e) pour le centre d'information de l'Obsan. Par ailleurs, nous recherchons une collaboratrice/un collaborateur spécialiste à 50% pour les finances et les contrats, car Valérie Tacchini a réduit son poste de 50% depuis février 2004 suite à son congé maternité.

Nous engagerons également deux psychologues universitaires, pour une période de six mois chacun. Les charges salariales inhérentes à ces deux postes à durée déterminée seront assumées entièrement par la Fédération suisse des psychologues (FSP) dans le cadre du projet d'assistance pour psychologues universitaires au chômage.

L'équipe devrait être au complet à la fin de 2004. Le financement d'éventuels autres postes à l'avenir ne pourra se faire que par des ressources fournies par des tiers.

Evaluation de l'Obsan

Un mandat externe sera réalisé en 2004 pour évaluer dans quelle mesure l'Obsan a véritablement atteint ses objectifs et satisfait ses clients et partenaires. Le projet d'évaluation portera sur les activités et structures de l'Obsan et proposera des améliorations. La première version du rapport final est prévue pour novembre 2004. La version remaniée de ce rapport sera soumise au début de 2005 à la Confédération, à la Conférence suisse des directrices et directeurs de la santé (CDS), aux cantons et à tous les autres partenaires de l'Obsan. Ce rapport final servira de base aux nouvelles décisions de la CDS et des cantons concernant la collaboration avec l'Obsan.

Domaine d'activité	Etapas 2004		
	N°	Description des tâches (activités, projets)	Date impartie
Centre d'information, mandats des clients	1	Conclusion des contrats types restants avec les anciens cantons signataires	1.4.2004
	2	Réalisation d'ateliers avec les clients pour les cantons signataires, en français et en allemand	30.6.2004
	3	Première version exhaustive du rapport «Evaluation intercantonale de l'enquête suisse sur la santé 2002 pour la Suisse romande et le Tessin»	15.12.2004
	4	Renforcement de la collaboration avec les cantons. Le nombre des mandats des cantons augmente au moins de 10%	31.12.2004
	5	Les fonds de tiers dont dispose l'Obsan pour des mandats sont nettement plus importants qu'en 2003 (d'après le budget, chapitre des finances du rapport annuel 2003)	31.12.2004
Monitoring	1	Première publication exhaustive du monitoring d'après des indicateurs spécifiques	1.4.2004
	2	Monitoring par thèmes: «Travail et santé»	31.3.2005
	3	Monitoring par thèmes: «La santé des personnes âgées»	31.12.2004
	4	Elaboration d'une conception pour le rapport national sur la santé	30.6.2004
Thème central: le système de prise en charge	1	Elaboration/publication de l'étude «Evolution sur 5 ans des systèmes de prise en charge ambulatoire et intra-muros»	14.9.2004
	2	Elaboration/publication de l'étude sur les coûts de la santé ventilés selon le sexe (Editions Huber, f+d)	30.9.2004
	3	Définition et conclusion de contrats pour 2 nouveaux projets	31.12.2004
Analyses du système de santé ambulatoire	1	Développement d'une conception définitive, mise en consultation auprès de l'OFSP, AMA et santésuisse	15.3.2004
	2	Elaboration/publication de l'étude sur l'efficacité et la qualité des cabinets médicaux	30.5.2004
	3	Réalisation d'autres projets	31.12.2004
Thème central: la santé psychique	1	Parution du document de travail n° 2 «Epidémiologie psychiatrique»	15.2.2004
	2	Parution du document de travail n°4 «Données sur la prise en charge des malades psychiques»	15.5.2004
	3	Projet « Admissions forcées en cliniques psychiatriques» achevé, publication des résultats	30.10.2004
	4	Conclusion d'au moins 2 autres projets (aperçu des informations scient. en CH, statistique annuelle des données complémentaires sur la psychiatrie)	31.12.2004
Thème central: la santé des personnes âgées	1	Réalisation de projets «prévisions concernant les besoins en soins» pour au moins 3 cantons	1.6.2004
	2	Démarrage du nouveau projet «Systèmes de prise en charge ambulatoire et intra-muros», conclusion du contrat	15.4.2004
	3	Définition et conclusion de contrats pour au moins un nouveau projet	31.12.2004
	4	Organisation du congrès sur la santé des personnes âgées (sept. 2005 à Neuchâtel)	30.11.2004

9. Publications, représentants, contributions à des manifestations

9.1 Publications en 2003

Publications de l'Obsan

- Ajdacic-Gross, Vladeta; Graf, Martin (2003): Etat des lieux et données concernant l'épidémiologie psychiatrique en Suisse. Document de travail 2, Observatoire suisse de la santé, Neuchâtel.
- Balthasar, Hugues; Spencer, Brenda; Addor, Véronique (2003): Indicateurs de santé sexuelle et reproductive en Suisse. Document de travail 3, Observatoire suisse de la santé, Neuchâtel.
- Christen, Lisanne; Christen, Stephan (2003): Description des données fondamentales relatives aux admissions en établissements psychiatriques en Suisse. Document de travail 1, Observatoire suisse de la santé, Neuchâtel.
- Observatoire suisse de la santé (édition 2003): Panorama de la santé – la Suisse en comparaison européenne. Edition Obsan, Neuchâtel
- Höpfinger, François; Hugentobler, Valérie (2003): Les besoins en soins des personnes âgées en Suisse. Prévisions et scénarios pour le XXI^e siècle. Hans Huber. Cahiers de l'Observatoire suisse de la santé, Berne.
- Rüesch, Peter; Manzoni, Patrik (2003): La santé psychique en Suisse. Monitoring. Edition Obsan, Neuchâtel.

Publications de Peter C. Meyer

- Christen, Stephan; Christen Lisanne; Meyer, Peter C.; Eichenberger, Adrian (2003): «Aufenthaltsdauern in Psychiatrischen Kliniken» (Record Linkage). Teil 1 - Technischer Bericht. Forschungsberichte der Psychiatrischen Universitätsklinik Zürich, Vol. 8, No. 1, Zurich.
- Hell, Daniel; Meyer, Peter C. (2003): Die Psychiatrie als Spiegel der Gesellschaft. Optimierung professioneller Hilfe angesichts wachsender psychischer Not. Neue Zürcher Zeitung, 22. Nov. 2003, N° 272, p. 79.
- Modestin, Jiri; Hanselman, Felix; Rüesch, Peter; Grünwald, Hugo; Meyer, Peter C. (2003): Der Zürcher Fragebogen zur Patientenzufriedenheit in der Psychiatrie: Entwicklung und Charakteristika. Schweizer Archiv für Neurologie und Psychiatrie, 154, 127–138.
- Neuenschwander, Martin; Meyer, Peter C.; Hell, Daniel (2003): Verlauf und Einflussfaktoren der Öffnungszeiten von teiloffen geführten psychiatrischen Akutstationen. Schweizer Archiv für Neurologie und Psychiatrie, 154/1, 20–27.

Publications de Katharina Meyer

- Meyer Katharina; Suter Corinne; Laederach-Hofmann Kurt (2003): Exercise tolerance and quality of life - Effects of an integrated comprehensive rehabilitation program in chronic heart failure. Prog Cardiovasc Nursing 18:169-176.
- Meyer Katharina; Steiner Roger; Lippuner Kurt; Allemann Yves; Eberli Franz; Hoppler Hans (2003): Eccentric exercise in coronary patients: Central hemodynamic and metabolic responses. Med Sci Sports Exerc 35: 1076-1082.
- Meyer Katharina (2003): Belastbarkeit und körperliches Training von koronarkranken Frauen in Rehabilitationsprogrammen. In: Weidemann Hermann, Meyer Katharina, Fischer Thomas, Wetzel Andrea: Frauen und koronare Herzkrankheit. Verlag für Akademische Schriften. Frankfurt a. M. 2003.
- Weidemann Hermann; Meyer Katharina; Fischer Thomas; Wetzel Andrea (2003): Frauen und koronare Herzkrankheit. Altersverteilung, Rauchen, orale Kontrazeption, klassische Risikofaktoren, psychosoziale Konstellationen, körperliches Training. Verlag für Akademische Schriften. Frankfurt a. M.

9.2 Représentants de l'Obsan

L'Obsan était représenté par un collaborateur/une collaboratrice dans les groupes suivants:

Peter C. Meyer était en 2003

- membre du réseau Public Health de la Suisse
- membre du réseau de recherche Living in Switzerland (Swiss Household Panel)
- membre du comité directeur du comité «sociologie de la santé» de la Société suisse de sociologie (SSS)
- membre du comité directeur de la section de sociologie médicale et sanitaire de la société allemande de sociologie (Sektion Medizin- und Gesundheitssoziologie der Deutschen Gesellschaft für Soziologie)
- membre de la Commission suisse de statistiques sanitaires (STATSAN)
- membre, et responsable d'ici à juin 2003, du groupe de travail Indicateurs de la qualité de vie en Suisse
- secrétaire du groupe d'accompagnement de l'Observatoire suisse de la santé
- hôte permanent du groupe de pilotage de la Politique nationale de la santé

Katharina Meyer était en 2003

- membre du European Contact Group Global Public Health of the Swiss Society of Public health
- fellow of the American College of Sports Medicine
- membre du European Working Group on Exercise Physiology and Rehabilitation, European Society of Cardiology
- membre du European Working Group on Heart Failure, European Society of Cardiology
- consultante de l'étude multicentres TN-pro BNP sur l'influence de l'activité physique et de l'éducation à la santé sur la qualité de vie et les prévisions dans le domaine des insuffisances cardiaques
- membre des groupes de travail suisses pour la réhabilitation cardiaque et l'insuffisance cardiaque
- membre du réseau Public Health Suisse
- membre du groupe d'experts Gender Health
- membre du groupe d'experts Modèle pour une politique de santé multisectorielle
- membre du groupe d'experts Télémédecine

9.3 Contributions de l'Obsan à des manifestations

Type de contribution	Auteur/ intervenant	Titre de la contribution, éventuelle référence à une publication	Lieu	Organisation/ titre de la manifestation	Date
Bref exposé	Paul Camenzind	Programmatische, institutionelle und ressourcenmässige Rahmenbedingungen des Schweizerischen Gesundheitsobservatoriums	Berne	Tagung: SPP Zukunft Schweiz, SAGW und BFS: Daten vernetzen und nutzen. Neue Grundlagen für Sozialwissenschaften und Statistik	9.5.2003
Exposé et publication du résumé	Paul Camenzind	Le nouvel observatoire suisse de la santé: état des travaux et politiques de qualité dans les travaux, dans Qualité et santé: Recueil des actes, 50–51. Observatoire régional de la santé d'Auvergne	Clermont-Ferrand (F)	Observatoire régional de la santé d'Auvergne/ Qualité et santé: 10 ^e Congrès national des observatoires régionaux de la santé	15.5.2003
Bref exposé	Paul Camenzind	L'observatoire suisse de la santé: organisation, stratégies et buts	Morges (VD)	Santésuisse/Journée d'information et de réflexion sur l'actualité de l'assurance maladie	15.10.2003
Poster	Sacha Cerboni	Présentation de l'Obsan lors du congrès de l'ALASS	Lugano (TI)	Un regard nouveau sur le système de santé	25–27.9.2003
Direction de l'atelier bref exposé	Peter C. Meyer	Auf dem Weg zum Indikatoren-system Lebensqualität Schweiz	Saint-Gall	Gesundheitsförderung Schweiz: 5. Nationale Gesundheitsförderungskonferenz	24.1.2003
Conférence	Peter C. Meyer	La santé: le système de santé suisse	Neuchâtel	Cours à l'Université de Neuchâtel, avec C. Malaguerri et W. Weiss	2.4.2003
Stage spécialisé	Katharina Meyer	Determinanten erfolgreichen Alterns (Sequenz)	Berne	Universität Bern Medizin. Fakultät, WS/SS 2002/03	SS 2003
Exposé	Peter C. Meyer	Gesundheitsziele und Gesundheitsindikatoren	Neuchâtel	VKS, Vereinigung Kantonsärzte Schweiz, Jahresversammlung	22.5.2003
Bref exposé	Peter C. Meyer	Gesundheitsobservatorium: Leistungen, Ressourcen, Zusammenarbeit mit den Kantonen	Neuchâtel	Jahrestagung der Schweiz. Sanitätsdirektorenkonferenz SDK	22.5.2003
Bref exposé et affiche	Katharina Meyer	Gesundheitsmonitoring – eine breite Wissensbasis für das Gesundheitswesen	Bâle	Jahrestagung der Schweiz. Gesellschaft für Prävention und Gesundheitswesen	21.8.2003
Poster, bref exposé	Peter C. Meyer	Wirkungen des Gesundheitsobservatoriums	Bâle	Jahrestagung der Schweiz. Gesellschaft für Prävention und Gesundheitswesen	21.8.2004
Exposé	Katharina Meyer	Gesundheitsmonitoring und Gesundheitsberichterstattung	Berne	Inneruniversitäres Weiterbildungsprogramm Public Health der Universitäten Basel, Bern und Zürich	1.9.2003
Exposé	Peter C. Meyer	Forschungsergebnisse der Obsan-Themenschwerpunkte «Alter und Gesundheit» und «Psychische Gesundheit»	Berne	Seminar des Institutes für Sozial- und Präventivmedizin, Universität Bern	25.9.2003
Présentation	Peter C. Meyer	Impact of the Swiss Health Observatory	Noosaville, Queensland, Australie	Government AUS, CDC Atlanta, WHO Geneva: scientific meeting «Global issues in surveillance of health behaviors»	15–17.10.2003
Bref exposé	Katharina Meyer	Das Gesundheitsobservatorium und seine Gesundheitsberichterstattung	Neuchâtel	Seminarbesuch des Bundesamtes für Veterinärmedizin beim BFS	5.11.2003

